



AVIS DE CONVOCATION

M. Marc-André Plante
Mme Brigitte Villeneuve
Mme Nathalie Bellavance
M. Dany St-Pierre
M. Réal Leclerc
M. Serge Gagnon
M. Éric Fortin
M. Yan Maisonneuve
Mme Caroline Desbiens

M. Simon Paquin
M. Robert Morin
Mme Nathalie Ricard
M. André Fontaine
M. Jacques Demers
M. Robert Brisebois
Mme Nathalie Lepage
M. Marc-André Michaud

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, vous êtes convoqués à une séance extraordinaire qui se tiendra le **mercredi 9 décembre 2020, à 19 heures**, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Terrebonne (via visioconférence Zoom).

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du budget 2021;
5. Adoption du règlement numéro 780 – Règlement sur la tarification 2021 pour l'utilisation d'un bien ou d'un service ou pour le bénéfice retiré d'une activité;
6. Adoption du règlement numéro 781 – Règlement décrétant le taux de toutes les taxes, tarifs et compensations pour l'exercice financier 2021 de la Ville;
7. Adoption des prévisions budgétaires 2021 de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins (RAIM) et du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023;
8. Adoption des prévisions budgétaires de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne/Mascouche (RAETM) pour son exercice financier 2021 et du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023;

9. Prochaines séances ordinaires

La prochaine séance ordinaire aura lieu à l'édifice Louis-Lepage, au 754, rue Saint-Pierre, à Terrebonne, le lundi 14 décembre à 19 heures.

10. Levée de la séance

Donné à Terrebonne, ce 30^e jour du mois de novembre 2020.

LE GREFFIER,



Me Jean-François Milot, avocat

/cb